

**TRAVAUX DE RENOVATION DU THEATRE MUNICIPAL**  
**APPROBATION DES TITULAIRES**

Le Conseil Municipal sur proposition de *Monsieur PLACE*,

*Vu* l'article L 2122-21 alinéa 6 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à l'exécution des décisions du Conseil Municipal par le Maire, notamment en ce qui concerne la souscription des marchés,

*Vu* l'article 27 du Décret n°2016-360 relatif à la passation des marchés de travaux sous forme de procédure adaptée,

*Vu* l'avis de la commission Activités Économiques et Finances réunie le 11 juillet 2018,

*Considérant* que la Ville de Moulins souhaite procéder à des travaux de rénovation du théâtre municipal,

*Considérant* que le coût des travaux est estimé à 3 100 000€ HT,

*Considérant* qu'il convient de confier ces travaux à des entreprises spécialisées,

*Considérant* qu'à cet effet, il est nécessaire de conclure un marché public et donc de lancer, à cette fin, une consultation selon la procédure adaptée,

*Considérant* que le marché se décompose de la façon suivante :

- Lot n° 1 : Désamiantage
- Lot n° 2 : Démolitions
- Lot n° 3 : Gros œuvre
- Lot n° 4 : Couverture ardoises - Zinc
- Lot n° 5 : Etanchéité
- Lot n° 6 : Menuiseries extérieures bois
- Lot n° 7 : Charpente métal -Serrurerie
- Lot n° 8 : Menuiserie intérieure bois
- Lot n° 9 : Plâtrerie - Peinture - Faux plafonds
- Lot n° 10 : Sols souples
- Lot n° 11 : Carrelage faïence
- Lot n° 12 : Monte-charge
- Lot n° 13 : Résine acrylique pour ouvrages de décoration
- Lot n° 14 : Chauffage ventilation - Climatisation - Désenfumage - Plomberie sanitaire
- Lot n° 15 : Electricité courants forts et courants faibles
- Lot n° 16 : Electricité scénique - Courants forts et courants faibles
- Lot n° 17 : Serrurerie- Machinerie scénique
- Lot n° 18 : Mobilier – Sièges

*Considérant* que l'avis d'appel public à la concurrence pour ce marché a été lancé le 28 mai 2018 au BOAMP, dans le journal La Semaine de l'Allier et sur le site internet de la ville (« profil d'acheteur de la collectivité »),

*Considérant* que la remise des offres était fixée au 27 juin 2018 à 16h,

*Considérant* que 329 prestataires ont retiré le dossier de consultation, et 33 ont choisi de proposer une offre,

*Considérant* que seules des offres irrégulières ou inacceptables ont été remises pour les lots n° 04, 08, 13, 16 et 17 ; rendant ainsi ces lots infructueux,

*Considérant* qu'une nouvelle procédure sera lancée pour ces lots,

*Considérant* que pour les autres lots, les sociétés suivantes ont remis les offres reconnues économiquement les plus avantageuses :

Accusé de réception en préfecture 003-210301909-20180712-DCM201895-DE Date de télétransmission : 13/07/2018 Date de réception préfecture : 13/07/2018
--

Lots	Sociétés	Montant € TTC
n° 1 : Désamiantage	AIRCLEAN PRO (71420)	20 226,00
n° 2 : Démolitions	CHAUMETTE DUPLEIX (03400)	144 000,00
n° 3 : Gros œuvre	CHAUMETTE DUPLEIX (03400)	772 125,00
n° 4 : Couverture ardoises - Zinc	/	/
n° 5 : Etanchéité	SANI THERMIQUE (03000)	16 854,94
n° 6 : Menuiseries extérieures bois	BOUGEROL (03420)	155 678,81
n° 7 : Charpente métal -Serrurerie	SERRURERIE NOUVELLE (03400)	294 477,60
n° 8 : Menuiserie intérieure bois	/	/
n° 9 : Plâtrerie - Peinture - Faux plafonds	FLEURY (03400)	529 243,76
n° 10 : Sols souples	DA SILVA (03400)	101 898,78
n° 11 : Carrelage faïence	CERASOL (58000)	57 773,90
n° 12 : Monte-charge	ORONA (63170)	69 432,00
n° 13 : Résine acrylique pour ouvrages de décoration	/	/
n° 14 : Chauffage ventilation - Climatisation - Désenfumage - Plomberie sanitaire	THEVENET (03401)	537 136,33
n° 15 : Electricité courants forts et courants faibles	CEME (03000)	437 300,72
n° 16 : Electricité scénique - Courants forts et courants faibles	/	/
n° 17 : Serrurerie- Machinerie scénique	/	/
n° 18 : Mobilier – Sièges	STE NOUVELLE MUSSIDAN (24400)	169 741,73

**Considérant** que le montant total de ces marchés s'élève ainsi à 3 305 889,57 € TTC.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Autorise** Monsieur le Maire à signer les marchés relatifs à la rénovation du théâtre municipal, avec les entreprises suivantes pour les montants correspondants :

Marchés	Sociétés	Montant € TTC
18025 : Désamiantage	AIRCLEAN PRO (71420)	20 226,00
18026 : Démolitions	CHAUMETTE DUPLEIX (03400)	144 000,00
18027 : Gros œuvre	CHAUMETTE DUPLEIX (03400)	772 125,00
18028 : Couverture ardoises - Zinc	/	/
18029 : Etanchéité	SANI THERMIQUE (03000)	16 854,94
18030 : Menuiseries extérieures bois	BOUGEROL (03420)	155 678,81
18031 : Charpente métal -Serrurerie	SERRURERIE NOUVELLE (03400)	294 477,60
18032 : Menuiserie intérieure bois	/	/
18033 : Plâtrerie - Peinture - Faux plafonds	FLEURY (03400)	529 243,76
18034 : Sols souples	DA SILVA (03400)	101 898,78
18035 : Carrelage faïence	CERASOL (58000)	57 773,90
18036 : Monte-charge	ORONA (63170)	69 432,00
18037 : Résine acrylique pour ouvrages de décoration	/	/
18038 : Chauffage ventilation - Climatisation - Désenfumage - Plomberie sanitaire	THEVENET (03401)	537 136,33
18039 : Electricité courants forts et courants faibles	CEME (03000)	437 300,72
18040 : Electricité scénique - Courants forts et courants faibles	/	/
18041 : Serrurerie- Machinerie scénique	/	/
18042 : Mobilier – Sièges	STE NOUVELLE MUSSIDAN	169 741,73

**Dit** que les crédits sont et seront inscrits aux budgets des exercices concernés.

Accusé de réception en préfecture  
N°03-210801909-20180712-20180712-201895-DE  
Date de télétransmission : 13/07/2018  
Date de réception préfecture : 13/07/2018

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire,

L'Adjoint délégué aux finances, aux travaux et à l'insertion  
des handicapés,



M. Christian PLACE

Accusé de réception en préfecture  
003-210301909-20180712-DCM201895-DE  
Date de télétransmission : 13/07/2018  
Date de réception préfecture : 13/07/2018

**THEATRE MUNICIPAL – FIXATION DU PRIX DE VENTE DES FAUTEUILS  
DU THEATRE MUNICIPAL AVANT LES TRAVAUX DE RENOVATION**

Le Conseil Municipal sur proposition de *Madame RONDEPIERRE*,

*Vu* l'article L.2121-29 du Code général des Collectivités Territoriales relatif à la gestion des affaires de la Commune,

*Vu* l'article L.2122-21 du Code général des Collectivités Territoriales relatif à l'exécution des décisions du Conseil Municipal par le Maire,

*Vu* l'avis de la Commission Sports, Culture, Tourisme et Animations réunie le 11 juillet 2018,

*Vu* l'avis de la commission Activités Economiques et Finances réunie le 11 juillet 2018,

*Considérant* que des travaux vont être engagés au Théâtre municipal de Moulins à partir de juillet 2018 et que ces travaux vont conduire à la fermeture du Théâtre durant la saison culturelle 2018-2019,

*Considérant* que ces travaux auront pour but une réfection complète de la salle de spectacle avec notamment, le changement de l'ensemble des fauteuils, la reprise de tout l'esthétique de la salle et une remise aux normes du chauffage et de la sécurité incendie,

*Considérant* la volonté de la Ville de Moulins de permettre aux usagers de pouvoir acheter les fauteuils du Théâtre municipal avant le démarrage des travaux de rénovation,

*Considérant* que les fauteuils seront vendus sur le site du Théâtre, devront être démontés par l'acheteur, seront vendus en l'état et ne seront ni repris ni échangés,

*Considérant* qu'il est donc proposé de fixer les prix de vente suivants pour les fauteuils du Théâtre municipal :

- 10 Euros par fauteuil acheté à l'unité,
- à partir de 6 fauteuils achetés, le prix du fauteuil sera de 7 Euros l'unité,
- à partir de 16 fauteuils achetés, le prix du fauteuil sera de 5 Euros l'unité,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

***Décide*** d'appliquer, pour la vente des fauteuils du Théâtre municipal, les prix de vente suivants :

- 10 Euros par fauteuil acheté à l'unité,
- à partir de 6 fauteuils achetés, le prix du fauteuil sera de 7 Euros l'unité,
- à partir de 16 fauteuils achetés, le prix du fauteuil sera de 5 Euros l'unité,

***Dit*** que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice concerné.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME

Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué aux finances, aux travaux et  
à l'insertion des handicapés



Accusé de réception en préfecture  
003-210301909-20180712-DCM201896-DE  
Date de télétransmission : 13/07/2018  
Date de réception préfecture : 13/07/2018